



## 1. EDITORIAL

Pour le SAVS et le SAMSAH du Bas-Rhin de l'ARSEA, cette année est marquée par les nombreux ajustements des membres de l'équipes pour faire face à la crise sanitaire et assurer une continuité de services aux bénéficiaires en lien avec la crise sanitaire.

Ainsi, les membres de l'équipe ont su maintenir avec engagement le lien social et l'étayage en soins malgré les contraintes en vigueur et la distanciation physique. Ils ont, par leur adaptabilité, tenté de rassurer les bénéficiaires dans un contexte anxigène et de répondre à leurs besoins sur des situations parfois bien complexes.

La relation de confiance entre les équipes et les bénéficiaires, notamment les publics les plus isolés et vulnérables, se sont souvent renforcées ce qui s'est traduit par le maintien et la réussite d'un certain nombre d'accompagnements.

Nous avons également pu entrevoir en cette fin d'année, le financement accordé pour 2021 d'une extension et d'une nouvelle offre de service pour le SAMSAH.

## MISSIONS / PRESTATIONS DELIVREES

Le SAMSAH 67 et le SAVS67 sont deux services d'accompagnement en milieu ouvert.

Ils s'adressent actuellement à des personnes en situation de handicap mental et/ou psychique, avec ou sans troubles associés, vivant sur le territoire de Strasbourg Eurométropole.

Le SAVS crée en 1994, accompagne 20 personnes en situation d'handicap et l'équipe est composée de deux travailleurs sociaux et d'une secrétaire, tous à temps partiels.

Le SAMSAH crée en 2011 accompagne 20 personnes en situation d'handicap avec des problématiques de santé. Il est composé d'une équipe pluridisciplinaire.

Ces 2 équipes délivrent des prestations adaptées en fonction du projet personnalisé de chacun, dans le domaine de la vie quotidienne, de la vie sociale et dans le domaine de la santé pour le SAMSAH. Ces interventions visent à **maintenir** et à **améliorer la qualité de vie et l'autonomie des bénéficiaires**.

## L'ACTIVITE

### SAVS

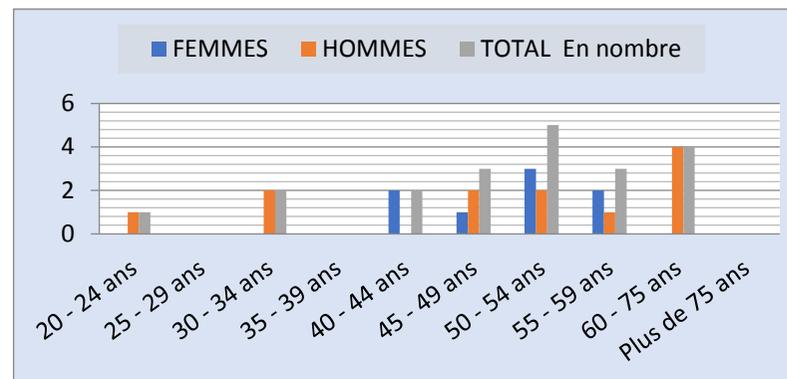
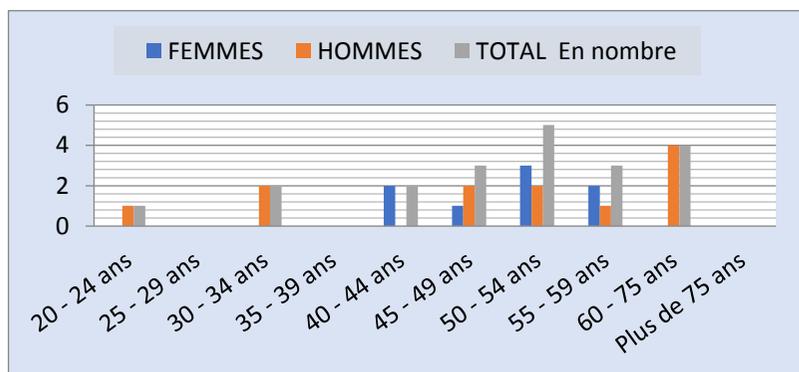
	2017	2018	2019	2020
AGREMENT	20	20	20	20
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	250	251	249	252
JOURNEES / SEANCES PREVISIONNELLES	5000	4960	4960	4960
JOURNEES / SEANCES REALISEES	5023	5040	4980	5038
ECART	23	80	0	78
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	100,46	101,61%	100,40%	101,57%
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DURANT L'ANNEE	23	22	26	22

## SAMSAH

	2017	2018	2019	2020
AGREMENT	20	20	20	20
NBR DE JOURS D'ACTIVITE	249	251	249	252
JOURNEES / SEANCES PREVISIONNELLES	4960	4960	4980	4960
JOURNEES / SEANCES REALISEES	5032	5 198	5 022	5 074
ECART	72	238	42	114
TAUX DE REALISATION DE L'ACTIVITE	101,45%	104,80%	100,84%	102,30%
NOMBRE TOTAL DE PERSONNES ACCOMPAGNEES DURANT L'ANNEE	21	26	24	24

## REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AGE ET PAR SEXE

### SAMSAH



### SAVS

Au SAMSAH et au SAVS avec 4 personnes sur chaque service de plus de 60 ans se pose la question, quand le maintien à domicile est encore possible, du relais avec d'autres services adaptés pour les personnes en situation de handicap. Une rencontre sera organisée en 2021 avec les partenaires de la plateforme MAIA pour réfléchir ensemble aux possibilités d'orientation.

## LES ENTREES

En dépit du contexte sanitaire, les mouvements se sont poursuivis avec deux admissions pour le SAVS d'une personne provenant du SESSAD de l'ARSEA et une personne du milieu ordinaire en besoin de réassurance et de projet d'autonomie sur liste d'attente depuis quelques années. Pour le SAMSAH, nous avons admis quatre personnes nécessitant des accompagnements vers des soins adaptés provenant du SAVS de Lingolsheim, de l'équipe mobile autiste, de l'ESAT de l'ARSEA, et une mère orientée par le SESSAD.

### SAMSAH

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	%
ESAT	1	25%
EMA	1	25%
SAVS Lingolsheim	1	25%
SESSAD	1	25%
<b>TOTAL ADMISSIONS</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

## SAVS

ADMISSIONS - PROVENANCE	NOMBRE	%
Milieu Ordinaire	1	50%
SESSAD	1	50%
<b>TOTAL ADMISSIONS</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>

## LES SORTIES

### SAMSAH

SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	%
Sorties par décès	1	25%
Sorties pour réorientation en MAS	1	25%
Sorties pour hospitalisation	1	25%
Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)	1	25%
<b>TOTAL SORTIES</b>	<b>4</b>	<b>100%</b>

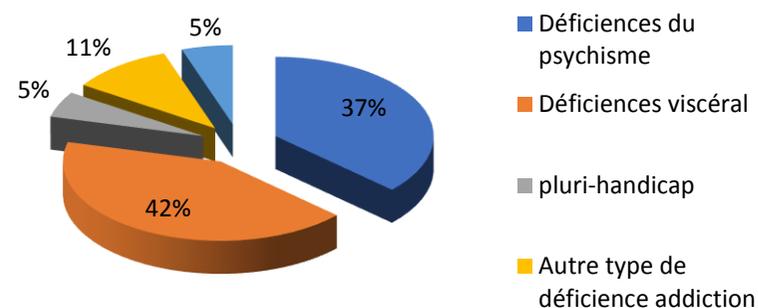
## SAVS

SORTIES - ORIENTATION	NOMBRE	%
Sorties par décès	0	0%
Sorties par retour à domicile ou en milieu ordinaire (avec ou sans accompagnement par un service médico-social)	2	100%
<b>TOTAL SORTIES</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>

## TYPES DE HANDICAP SAMSAH

DEFICIENCES PRINCIPALES :					
ANNEE	Deficiences intellectuelles	Déficiences du psychisme	Deficiences neurologique	Autres	EFFECTIF CONSIDERE
2018 dont 1 TSA	10	12	3	1	26
2019	6	8	2	5	21
2020	8	7	2	7	24
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>	<b>20</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>47</b>
%	34%	43%	11%	13%	100%

### DEFICIENCE / TROUBLE ASSOCIE(S) en 2020



## TYPES DE HANDICAP SAVS

ANNEE	EFFECTIF CONSIDERE	DEFICIENCE PRINCIPALE:		
		Déficience Intellectuelle	Déficience du psychisme	Autres ( TSA)
2020	22	19	2	1
<b>TOTAL</b>	<b>22</b>	<b>19</b>	<b>2</b>	<b>1</b>

Sur le SAVS, par rapport aux années précédentes, nous avons peu d'évolution du public accompagné par volonté de préserver une cohérence avec les ETP alloués et de maintenir des accompagnements de qualité.

Sur le SAMSAH, l'évolution des besoins vers les soins se complexifie car des pathologies somatiques lourdes qui nécessitent de nombreux accompagnements vers des spécialistes et un suivi régulier pour mettre en place un parcours de soins cohérent s'ajoutent au handicap mental ou psychique.

## 2. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

### a) Vie des services

Durant le confinement de mars 2020, le SAVS et le SAMSAH ont maintenu des échanges par le biais d'appels téléphoniques au minimum hebdomadaires avec l'ensemble des bénéficiaires. Les appels étaient attendus et permettaient d'avoir une écoute, des paroles rassurantes, un rappel des gestes barrières et de prendre en compte les besoins des bénéficiaires dans l'organisation de leur vie quotidienne. Pour certains ces moments d'isolement ont généré de l'angoisse, de l'incompréhension ou de l'impatience et les professionnels ont dû adapter leur discours pour apaiser certaines situations. Au SAVS, avec des personnes plus autonomes, ce temps a permis aussi de développer et d'innover dans d'autres supports de communication en déployant la visioconférence ou la communication par mail.

Pour beaucoup de situations il s'agissait également de continuer le travail de coordination avec les différents partenaires entourant la personne et intervenant à domicile pour s'assurer de la bonne continuité des actions permettant leur maintien à domicile (auxiliaires de vie, livraison de repas, infirmières, médecins, familles).

Dès la première semaine du confinement, le SAMSAH confronté à deux situations particulièrement complexes a fait le choix de maintenir les interventions à domicile par les professionnels sur la santé, la sécurité et l'amélioration du confort de vie de ces deux personnes en situation d'handicap en raison de leur sortie « urgente » d'hospitalisation alors que leur situation médicale restait critique en raison de la crise sanitaire notamment une personne greffée du rein le 8 mars.

L'année 2020 est également marquée également par l'accompagnement en fin de vie d'un bénéficiaire atteint d'une pathologie chronique lourde dont l'état de santé s'est rapidement dégradé à partir du mois de septembre en dépit de la soutenance et de la vigilance accrue des membres de l'équipe. L'accompagnement des dernières

semaines de vie du bénéficiaire a mis l'accent sur ses souhaits comme l'accompagnement à l'équi-thérapie, au café, dans des moments de détente et de plaisir pour lui

Cette expérience a été révélatrice de l'importance des visites en présentiel auprès de personnes qui ne sont pas toutes en capacité d'exprimer leurs difficultés, qui vont nous interpeller sur tout autre sujets que les besoins primaires auxquels elles n'arrivent plus à faire face seule. L'accompagnement de proximité permet d'observer et de pouvoir aborder avec eux ces passages vers la perte d'autonomie, de sensations, de relations, de vie... mais aussi, l'acceptation d'aide, l'expression de dernières envies ou volontés.

### b) Travail avec les familles

Sur chaque service le travail avec les familles des bénéficiaires est un axe d'accompagnement incontournable pour permettre l'avancé des projets de vie de chacun.

Sur le SAVS, nous avons recherché la collaboration des familles pour soutenir le projet et les besoins des bénéficiaires et construire ensemble des accompagnements adaptés comme par exemple la réorientation en foyer pour une personne ou la mise en place d'une curatelle pour une autre. Dans le contexte de crise sanitaire, nous avons également mis l'accent sur la réassurance des familles quant aux capacités de leur proche à reprendre une forme d'autonomie après avoir passé quelques mois en famille.

Sur le SAMSAH, nous avons accompagné plus de bénéficiaires isolés. Pour autant, en cette période de crise et d'isolement renforcé, nous avons sollicité certaines familles pour améliorer le confort des personnes. Ces sollicitations n'ont parfois pas abouti et le SAMSAH a dû renforcer les visites à domicile pour apporter une présence soutenante lorsque les appels ne suffisaient plus à rompre avec l'isolement, à assurer le bien-être de la personne.

Accompagner un bénéficiaire, accompagner sa famille c'est souvent pouvoir accorder un temps d'écoute à chacun et faire un travail de médiation entre les différentes parties pour permettre à chacun d'exprimer ses projets, ses inquiétudes, ses limites, ses envies et de les mettre en corrélation. C'est parfois agir pour ouvrir des possibles inexplorés (dossier de demande d'aide à domicile, d'orientation en foyer, inscription vers de l'accueil temporaire ou de l'hébergement).

### c) Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine de l'inclusion

L'accès aux droits est le fondement de l'accompagnement du SAVS et du SAMSAH. Pour donner accès aux bénéficiaires à leurs droits, l'intervention sécurisante et adaptée des professionnels de ces deux services est nécessaire pour leur permettre de se mobiliser pour aller vers d'autres lieux et/ou d'autres interlocuteurs en dépit de leurs grandes difficultés à aller vers l'inconnu, à rentrer en relation.

Sur le SAVS, nous avons quelques bénéficiaires à la recherche d'emploi en milieu ordinaire. Cette année sur deux situations, nous avons aidé les personnes à rédiger des curriculums vitae, des lettres de motivations ou les avons orientées vers *Actions et Compétences*. L'une d'elle a trouvé un emploi et un lien a été fait avec le service des ressources humaines de l'entreprise pour expliquer son handicap et adapter son poste en conséquence.

L'année 2020 a mis l'accent sur des temps plus individuels au dépend des temps collectifs festifs en raison de la crise sanitaire. Durant la période estivale une sortie de groupe a tout de même été organisée pour chaque service pour permettre du lien social entre les bénéficiaires, liens qui favorisent la dynamique inclusive.



### d) Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine de la coordination du parcours de l'utilisateur

Pour plus de cohérence dans le parcours de vie de la personne et dans la mise en œuvre des projets personnalisés, les différents professionnels du SAVS et SAMSAH coordonnent avec les autres partenaires les interventions dans les différentes dimensions de la vie de la personne.

Dans la première partie de cette crise sanitaire, le SAMSAH a été confronté à l'arrêt brutal de certains accompagnements vers les soins en raison de l'annulation de certains rendez-vous médicaux.

Pour certaines pathologies psychiatriques aiguës ou certaines pathologies somatiques graves comme des cas de cancers, ces ruptures de parcours ont fortement interpellé les professionnels et nous a obligé à devoir expliquer avec conviction la nécessité de coordonner les soins entre médecins et professionnels paramédicaux. Même si au fil du temps les rendez-vous ont pu reprendre, des retards importants ont été pris dans la mise en œuvre du projet de soins et du projet personnalisé des bénéficiaires dont les dommages collatéraux risquent d'apparaître au fil des mois.

### e) Focal sur l'action de l'établissement dans le domaine du partenariat

Nous avons sur les deux services continué de mener nos missions de coordinations en lien avec un grand nombre de partenaires sociaux et médicaux sur toute l'année 2020 : mandataires judiciaires, auxiliaires de vie, prestataires à domicile, accueils temporaires, ESAT infirmières libérales, médecins, structures de loisirs.

En ce temps de crise sanitaire et afin d'assurer une continuité des actions, la dynamique partenariale était parfois plus complexe en raison d'une forme de confusion des périmètres d'intervention car certains services n'étaient plus ou très difficilement joignables en raison de nouvelles modalités de travail (télétravail). Nous avons ainsi été facilitateurs de communications et ainsi fait le lien entre les bénéficiaires et certains de leurs interlocuteurs institutionnels (mandataires judiciaires) selon les besoins de chacun comme des demandes d'argent, de bon d'achat, de réparations diverses dans leur logement par exemple. La carence de réponses de certains ont obligé les professionnels des services à remédier provisoirement à certaines actions. Après une phase de tâtonnement sur la première phase du confinement, il a fallu rappeler la nécessité de la complémentarité des différents acteurs du champ pour reposer les cadres respectifs d'intervention de chaque intervenant.

Sur le SAVS, nous avons développé sur l'année 2020 un partenariat avec un service de protection de l'enfance pour gagner en cohérence concernant l'accompagnement global de la famille dont la mère, Madame W accompagnée par le SAVS vit seule en appartement et dont la jeune fille est placée en famille d'accueil. Madame rencontrait des incompréhensions lors des échanges avec la famille d'accueil et/ou le service de protection qui généraient beaucoup de colère et d'agitation. Dans le

cadre d'une réunion de concertation, notre service a pu exposer les difficultés de compréhension de Madame W dûes à son handicap. A date, un lien régulier de coordination avec ce partenaire a permis de poser la situation de Madame en lui réexpliquant les enjeux et les axes de travail pour elle et pour sa fille.

Sur une deuxième situation accompagnée par le SAVS, nous avons renforcé le partenariat avec le CAAHM de l'ARSEA. En effet, un bénéficiaire suivi par les deux services et vivant seul en logement autonome avait besoin d'une soutenance accrue pendant la période de fermeture de l'accueil de jour. Ainsi, sur la période la plus critique de crise sanitaire, des visites à domicile ont été effectués par 2 éducateurs (l'un du CAAHM et l'un du SAVS) afin d'organiser le rythme des journées de l'intéressé. La complémentarité des regards croisés a permis de mettre en place des axes d'amélioration concernant son autonomie et son confort de vie.

### 3. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Nous n'avons pas pu réaliser d'enquête de satisfaction sous forme collective comme les années antérieures. Pour autant, nous relevons beaucoup de retours positifs des bénéficiaires des deux services concernant la disponibilité et la qualité des accompagnements proposés pendant la période de confinement.

Les GAP ont également été maintenus tant que possible en présentiel car les professionnels en ont exprimé la nécessité durant cette période particulière.

Une cellule d'écoute a également été mise en place pour permettre un espace d'écoute individuel pour les professionnels qui auraient pu être ébranlés par l'atypie du contexte qui a engendré une grande adaptabilité et modifié les modalités de travail.

Dans le cadre de la réunion trimestrielle sur les recommandations des bonnes pratiques, la psychologue du SAMSAH a pu aborder la question de l'accompagnement en fin de vie avant le décès d'un bénéficiaire. Ce temps a permis aux professionnels du service d'échanger sur leur ressenti, de trouver des axes communs de pensées et d'actions concrètes pour accompagner les bénéficiaires concernés, vivre l'accompagnement en tant que professionnel, trouver une soutenance au sein de l'équipe, travailler le positionnement de l'équipe.

### 4. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2020

#### SAMSAH

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2018	2019	2020

3,80	4,50	4,50
------	------	------

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Paramédical	Médical	Services Généraux
CDI	4,50	0,50	0,15	1,85	1,90	0,10	0,00

#### SAVS

Evolution personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en équivalent temps plein)

2018	2019	2020
1.40	1.55	1.55

Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Paramédical	Médical	Services Généraux
CDI	1.55	0.55	0.10	0.90	0	0	0,00

Pour le SAMSAH, cette année marque la difficulté à recruter sur des postes de soignants (infirmier et aide-soignant) dans le cadre de remplacement de congés de maternité ou de maladie.

Pour le SAVS, le nombre d'ETP sur les postes éducatifs (0,90) demeure trop limité pour accompagner 20 bénéficiaires au regard de leurs besoins d'accompagnement et de leur projet personnalisé. La nécessité d'un éclairage clinique et les apports d'un psychologue sur les situations les plus complexes est criant sur ce service qui ne dispose pas de poste dédié.

### 5. CONCLUSION

La grande adaptabilité des membres des équipes et leur investissement aux côtés des bénéficiaires sur une année marquée par une crise sanitaire sans précédent a permis que les situations des bénéficiaires ne se dégradent pas, qu'ils se sentent soutenus et qu'ils ne décompensent pas psychologiquement. Les professionnels se sont saisis dès le mois de mars 2020 des mesures de protection (port du masque chirurgical notamment), des nouvelles modalités de travail (télétravail) et ont fait face

à leurs craintes et aux incertitudes avec beaucoup de résilience pour assurer la continuité du service.

L'année 2020 a également permis de poser les jalons d'un projet d'extension de service pour le SAMSAH associé à une ouverture de l'offre de service (action de prévention collective sur d'autres services de l'association).